

Nom Prénom :  
Adresse :

Code postal

Ville

Monsieur Jean-Marie DEMANGE  
Député de Moselle  
3 rue de Jemmapes  
57100 THIONVILLE

Le mercredi 4 octobre 2006

Objet:

Disparition programmée des activités aéronautiques sportives et de loisir sur la colline de Volmerange les Mines



Monsieur le Député,

La France est fière de sa longue culture aéronautique, connue et respectée dans le monde entier.



Cette culture, elle la doit en grande partie aux dizaines de milliers de pratiquants des activités aéronautiques sportives qui, au sein du milieu associatif, vivent leur passion du vol sous toutes ses formes.

Nos associations et leurs bénévoles, à force d'ingéniosité et de ténacité, ont su bâtir et développer un tissu aéronautique qui joue un rôle important auprès des jeunes, et qui a suscité de nombreuses vocations vers les métiers de l'aéronautique.

Demain, les activités de vol libre sur la colline de Volmerange les Mines vont disparaître purement et simplement, frappées de plein fouet par la validation éventuelle du fuseau 6 relatif au projet de Contournement Ouest de la ville de Thionville.

En effet, cette option nous empêcherait, pour des raisons évidentes de sécurité, de décoller et d'atterrir autour de la colline dite du « Hetschenberg », surplombant le village de Kanfen.

Monsieur le Député, afin que notre passion de l'aéronautique puisse se perpétuer, je vous demande de bien vouloir intervenir, afin que les activités aéronautiques sportives et de loisir sur la région Volmerange, Kanfen et Zoufftgen, ne soient pas enrayées par le projet de Contournement de la ville de Thionville.

Connaissant votre intérêt pour le milieu associatif et le domaine aéronautique, je suis confiant dans le fait que ma demande retiendra votre attention et, Dans l'attente, je vous prie d'agrèer, Monsieur le Député, l'expression de ma très haute considération.

Signature